



LES **7**
PILIERS
DE NOTRE
RÉUSSITE
RÉUNIONNAISE

LE COMPTE
ADMINISTRATIF
2016

**TRADUCTION
DU PROJET
RÉGIONAL**

LA RÉUNION!
positive!



SOMMAIRE

3 PRÉAMBULE

4 LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

5 UNE EXÉCUTION BUDGÉTAIRE OFFENSIVE ET RESPECTUEUSE DES ENGAGEMENTS

7 UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE MALGRÉ UNE BAISSÉ DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

8 UN COMPTE ADMINISTRATIF QUI TRADUIT LA MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE DES PROJETS DE MANDATURE

9 LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ENGAGÉ POUR LA RÉUNION

10 LA CONFÉRENCE TERRITORIALE- FACILITER LA VIE DES RÉUNIONNAIS

11 LA LOI NOTRE-DE NOUVELLES COMPÉTENCES

12 FOCUS

13 NRL : UNE AUTORISATION DE PROGRAMME DE 250 MILLIONS D'EUROS POUR LE CHANTIER

14 DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA SITUATION DE LA RÉGION POUR 2016


16 CULTURE : CONFÉRENCE TERRITORIALE/RÉGION-DÉPARTEMENT POUR UNE CULTURE ACCESSIBLE À TOUS LES RÉUNIONNAIS

17 LES 7 PILIERS DE LA RÉUSSITE RÉUNIONNAISE - BILAN 2016

PRÉAMBULE



Le compte administratif représente l'un des moments forts chaque année dans la vie d'une collectivité, il reflète parfaitement l'état des finances et retrace exactement les activités de l'année antérieure.






Le compte administratif d'une collectivité plus que tout autre exercice a vocation à décrire les faits, rien que les faits.



Cette temporalité doit permettre de mesurer tout ce qui a pu être effectué et entrepris dans la mise en œuvre des sept piliers de la mandature.



Le vote du compte administratif s'inscrit dans une double approche :

- 
- ▶ Une exécution budgétaire offensive et respectueuse des engagements qui priorise l'investissement ;
 - ▶ Une bonne santé financière malgré une baisse des recettes de fonctionnement.
- 
- 

LA RÉUNION
Positive!



**LE COMPTE
ADMINISTRATIF
2016 :
LA TRADUCTION DU
PROJET RÉGIONAL**

UNE EXÉCUTION BUDGÉTAIRE OFFENSIVE ET RESPECTUEUSE DES ENGAGEMENTS

UN NIVEAU D'EXÉCUTION EXCEPTIONNEL À HAUTEUR DE 95%

► LA COLLECTIVITÉ A AINSI ENGAGÉ 1,4 MILLIARD D'EUROS (BP+ DM) EN 2016 au titre notamment de l'économie locale, l'aide à la personne, les infrastructures, la formation, l'éducation, la culture, les énergies renouvelables, le BTP, les TIC, la continuité territoriale, le transport ou encore la coopération régionale.

► UN TAUX DE RÉALISATION EN DÉPENSES EXCEPTIONNEL DE 95% (+9,5% par rapport à 2015) pour les deux sections représentant **1,35 milliard d'euros de mandatements** dont :

- > 415 M€ (+ 5%) en fonctionnement ;
- > 933 M€ (+ 11,6%) en investissement.

CETTE EXÉCUTION TÉMOIGNE DE L'IMPLICATION DE LA COLLECTIVITÉ TANT SUR SES CHAMPS OBLIGATOIRES QUE SUR SES ACTIONS VOLONTARISTES INSCRITES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MANDATURE.

CHIFFRES À RETENIR

- 1,35 milliard d'euros de dépenses
- Budget exécuté à 95%

LA PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT

► UN FORT TAUX D'INVESTISSEMENT QUI REPRÉSENTE 69% DES DÉPENSES TOTALES ET EN PROGRESSION DE 11,6% PAR RAPPORT À 2015.

La structure du compte administratif (réalisation du BP 2016) favorise l'investissement alors que les autres régions françaises consacrent 40% à l'investissement et 60% au fonctionnement.

► EN 2016, la collectivité maintient un NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ d'un montant de **933 M€**, soit une progression de +11,6%, comprenant :

713 M€ de mandatements dont **528 M€ DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT** ; et 185 M€ d'annuité de dette.
220 M€ de solde d'exécution de la section d'investissement.

► LE MONTANT DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT EST PASSÉ DE 180 M€ EN 2010 À 441 M€ EN 2014 POUR ATTEINDRE 528 M€ EN 2016.

► Ainsi, dans le cadre du pilier 1 relatif à la jeunesse et à l'éducation, la collectivité a consacré à L'ENSEIGNEMENT près de **100 M€**, soit 30% de plus qu'en 2015. Une enveloppe dédiée de 56 M€ pour la réhabilitation des lycées.

> pour l'amélioration des modes de **TRANSPORTS**, près de **353 M€** sont consacrés à ce secteur (+4% par rapport à 2015).

A titre de comparaison, sur l'ensemble des régions françaises, la Région Réunion fait partie des régions où la croissance de l'investissement en 2015 a atteint les niveaux plus élevés : +34%
(source : rapport de la CRC relatif à la situation financière et la gestion des collectivités territoriales et de leurs établissements publics - oct 2016)

► Cela traduit la montée en puissance de notre effort d'investissement, soutien majeur à l'économie par la commande publique. Ainsi d'une croissance négative durant le précédent mandat, on est passé à une croissance positive de **+3,1% en 2016**.

UNE ÉTUDE RÉCENTE DE L'AFD MONTRE SI BESOIN LA CONTRIBUTION DE LA NRL À CE TAUX DE CROISSANCE POSITIF, ET DE TOUT L'INVESTISSEMENT DE LA COLLECTIVITÉ À CE NIVEAU DE CROISSANCE.

**UNE
EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
OFFENSIVE ET
RESPECTUEUSE
DES ENGAGEMENTS**

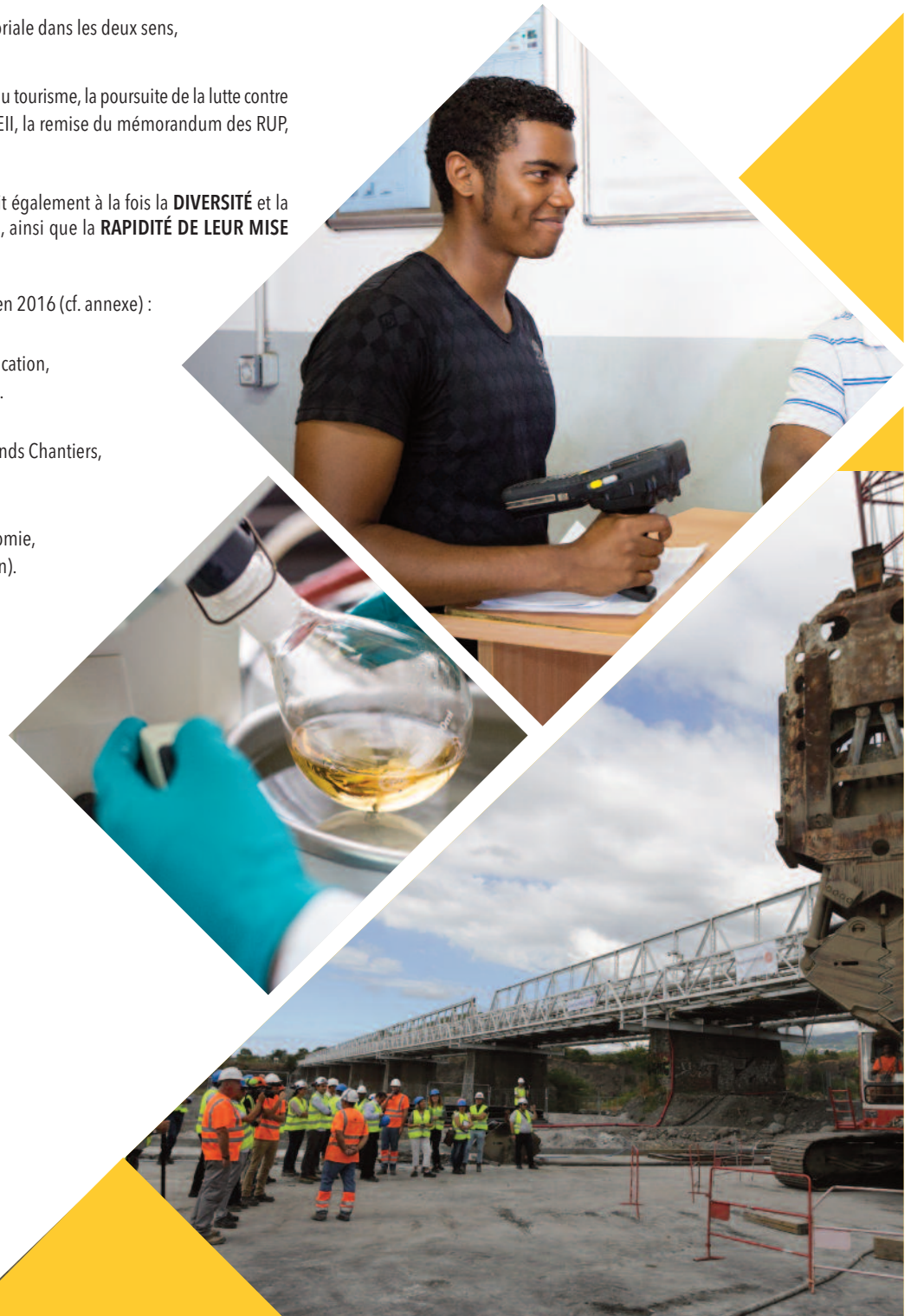
LE RESPECT DES ENGAGEMENTS

- ▶ 29 M€ pour la continuité territoriale dans les deux sens,
- ▶ 8,5 M€ pour le POP 2,
- ▶ 23 M€ pour le développement du tourisme, la poursuite de la lutte contre l'illettrisme, la validation du SRDEII, la remise du mémorandum des RUP, etc.

L'importance de ce budget traduit également à la fois la **DIVERSITÉ** et la **RICHESSSE DES INTERVENTIONS**, ainsi que la **RAPIDITÉ DE LEUR MISE EN ŒUVRE**.

A titre d'illustrations, mandatés en 2016 (cf. annexe) :

- ▶ **207 M€** pour le pilier 1 (Éducation, Formation, Jeunesse et Réussite).
- ▶ **398 M€** pour le pilier 2 (Grands Chantiers, Transports et Déplacements).
- ▶ **44 M€** pour le pilier 3 (Économie, Tourisme, Recherche et Innovation).



UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE MALGRÉ UNE BAISSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

► UN RÉSULTAT FINAL POSITIF ET EN NETTE AUGMENTATION

> **29 M€** contre 0,728 M€ en 2015, en hausse significative par rapport à l'année dernière ;

> **36 M€** avec les restes à réaliser en section d'investissement (malgré qu'il soit impacté depuis 2013 par les travaux de la NRL) contre 27 M€ en 2015 ;

> **CE RÉSULTAT POSITIF REPRÉSENTE UN ATOUT POUR L'EXERCICE SUIVANT DANS LA PERSPECTIVE DU FINANCEMENT DE LA POURSUITE DE LA NRL AINSI QUE DES DÉPENSES NOUVELLES.**

A ce stade, la collectivité a déjà consacré **762 944 698€** au titre de la construction de la NRL sans pour autant détériorer sa capacité de financement.

► UNE BAISSE GLOBALE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DIRECTEMENT LIÉE À LA BAISSE DES DOTATIONS VERSÉES PAR L'ÉTAT :

> Diminution de la **DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT ET DE LA DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION**. En 2016, elles baissent de 4,6%, soit 3,8 M€ pour la région.

> **BAISSE DES SUBVENTIONS FSE** versées par l'Europe avec une diminution de 57% du remboursement de ces dépenses.

> **LE PLAN 500 000 FORMATIONS** n'aura reçu qu'1/3 de la subvention versée par l'État à la clôture de l'exercice 2016.

> La collectivité n'a reçu que 8 M€ sur les 18 M€ prévus pour la **COMPENSATION DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ÉCONOMIQUE**.

MALGRÉ LA BAISSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT, LA COLLECTIVITÉ RÉUSSIT À DÉGAGER UN RÉSULTAT POSITIF ET UNE ÉPARGNE IMPORTANTE.

► NOTATION MOODY'S

Extrait du rapport de notation Moody's du 20 septembre 2016 :

« La notation d'émetteur A2 attribuée à la Région Réunion reflète : **des résultats de fonctionnement solides, une bonne gouvernance financière, des niveaux solides d'épargne, une gestion budgétaire prudente de la dette et de la liquidité lui permettant de faire face à son programme ambitieux d'investissement.**

CETTE SANTÉ FINANCIÈRE PERMET DE FINANCER LE PROJET DE MANDATURE ÉVALUÉ À 3,05 milliards d'euros (trajectoire pluriannuelle 2016-2021) financés par : l'épargne (760 M€), l'emprunt (807 M€), les recettes (1,5 milliard d'euros) à l'horizon 2021 avec notamment la mise en œuvre de grandes infrastructures.





LA RÉUNION!
positive!



**UN COMPTE
ADMINISTRATIF
QUI TRADUIT
LA MISE EN ŒUVRE
CONCRÈTE DES PROJETS
DE LA MANDATURE**

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ENGAGÉ POUR LA RÉUNION

/ La cohérence des politiques publiques, l'émancipation, la responsabilité sont les clés indispensables au nouveau modèle de développement économique prôné depuis plusieurs années maintenant.

/ Une cohérence des politiques publiques illustrant un parfait alignement des compétences entre l'Europe, l'État et les acteurs locaux d'une part ; un parfait alignement de compétences entre les acteurs locaux eux-mêmes d'autre part.

LA DEMANDE D'EXPÉRIMENTATION AU NIVEAU NATIONAL

L'émancipation consiste à demander à l'État davantage de compétences et de moyens d'agir au niveau local. Il s'agit de parvenir à un **NOUVEAU PARADIGME DE DÉVELOPPEMENT** alliant économie, écologie et justice sociale et qui place l'homme Réunionnais au cœur de l'action publique.

Une **EXPÉRIMENTATION** dans trois domaines :

- ▶ la **FISCALITÉ** ;
- ▶ l'**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** ;
- ▶ la **COOPÉRATION RÉGIONALE**.

LA REMISE DU MÉMORANDUM DES RUP À LA COMMISSION EUROPÉENNE

/ un **MÉMORANDUM** comprenant 150 propositions sur **17 THÉMATIQUES TELLES QUE L'AGRICULTURE, LA MOBILITÉ, L'ÉNERGIE, LE NUMÉRIQUE, LA FISCALITÉ, LES ENTREPRISES OU ENCORE LE TRANSPORT.**

3 IDÉES FORTES DÉFENDUES :

- ▶ **LA CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS D'AIDES POUR LA CONTINUITÉ TERRITORIALE** ;
- ▶ **L'ASSOUPLISSEMENT ET LA SIMPLIFICATION INDISPENSABLE DES RÈGLES DE CONCURRENCE POUR DES ÉCONOMIES DISTANTES DE PLUSIEURS MILLIERS DE KMS DU MARCHÉ UNIQUE** ;
- ▶ **L'OBLIGATION D'ASSOCIER LES RUP AUX NÉGOCIATIONS MENÉES PAR L'EUROPE AVEC LES PAYS TIERS (AGRICULTURE, CANNE À SUCRE, PÊCHE).**

AU-DELÀ DE SON ASPECT BUDGÉTAIRE, LE COMPTE ADMINISTRATIF, TRADUIT STRICTEMENT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE LA MANDATURE ET DES SEPT PILIERS DE LA RÉUSSITE RÉUNIONNAISE.

LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES RÉUNIONNAIS

/ La **CONFÉRENCE TERRITORIALE DES POLITIQUES PUBLIQUES**, créée en février 2016, et fruit d'un travail partenarial entre conseil départemental et conseil régional, est un outil de réflexion et de décision adapté aux ambitions pour le territoire.

DES ACTIONS CONCRÈTES :

- ▶ les **BOURSES AUX ÉTUDIANTS** : création d'un guichet physique région-département + plate-forme numérique,
- ▶ la **RESTAURATION SCOLAIRE** : groupement de commandes du lycée des Avirons à titre d'exemple,
- ▶ la **GESTION PARTAGÉE DES MUSÉES RÉGIONAUX** : élaboration du Pass Culture,
- ▶ la vision partagée pour le **TOURISTIME**,
- ▶ les évolutions nécessaires du **PARC NATIONAL**,
- ▶ la **QUESTION DU FONCIER ÉCONOMIQUE**, la réhabilitation du **LOGEMENT**, etc.



**LE MODÈLE
ÉCONOMIQUE
ENGAGÉ
POUR LA
REUNION**

LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES RÉUNIONNAIS

› Focus sur « Manger péi » dans les restaurants scolaires

Partenariat construit entre le département et la région afin de conduire des actions en faveur de l'optimisation et de l'amélioration du service aux usagers (notamment l'augmentation du nombre de produits locaux dans les menus proposés).

65 000 € engagés en 2016 en faveur des actions suivantes :
Opération « menus 100 % péi » ; Concours chef péi ;
Actions «petits-déjeuners locaux» ; Optimisation des achats avec le groupement de commandes du lycée des Avirons dont la Région est le nouveau coordonnateur ;
Sensibilisation aux produits locaux.

› Gestion partagée des musées régionaux

- 1ère étape franchie avec l'**expérimentation** d'un pass Culture pour l'ensemble des structures muséales régionales.
- Finalité : **Projet d'un « pass musées »** qui permettrait d'accéder à tarif préférentiel à l'ensemble des musées régionaux et départementaux.



LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ENGAGÉ POUR LA REUNION

LES NOUVELLES COMPÉTENCES DE LA RÉGION

La Région s'est vue confiée en 2016 de nouvelles compétences en application de la loi NOTRe du 07 août 2015 : en matière économique, en matière de transports et en matière de déchets.

► En matière économique

La Région devient la collectivité exclusivement compétente en matière d'octroi d'aides à caractère économique.

Ainsi, elle finance depuis le 1er janvier 2017, à la place du conseil départemental, les organismes suivants : **BOUTIQUE DE GESTION, ADIE, INITIATIVE RÉUNION ENTREPRISE, COUVEUSE REUSIT.**

De même, la Région, en partenariat et en concertation avec les différents partenaires locaux a élaboré le **SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII)**, validé par l'AP du 19/12/2016. Ce schéma représente une **VÉRITABLE FEUILLE DE ROUTE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE À LA RÉUNION.**

► En matière environnementale

La Région a la responsabilité désormais de la **GESTION ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS** ainsi que l'élaboration du **PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS.**

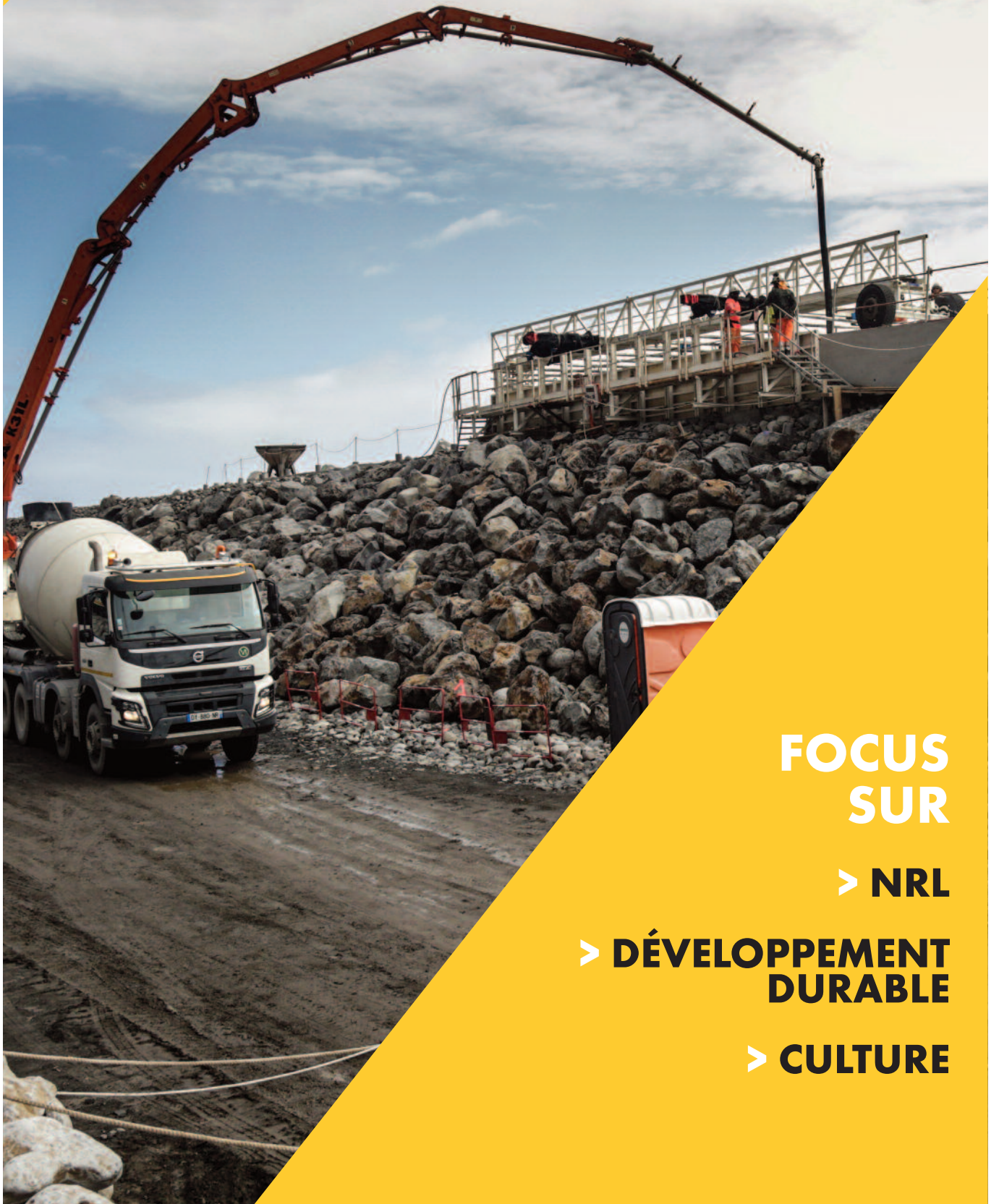
► En matière de transports

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe, la Région assure depuis le 1er janvier 2017 la **GESTION DU RÉSEAU « CAR JAUNE ».**

La Région prône une véritable cohérence de l'action publique locale en matière de transports en communs et souhaite porter, en concertation avec le Département et les EPCI, un véritable projet commun à La Réunion, pour en faire un territoire exemplaire en matière de Transports.



LA RÉUNION!
positive!



FOCUS SUR

> **NRL**

> **DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

> **CULTURE**

Focus : NRL

Une autorisation de programme de 250 millions d'euros pour le chantier

250 M€ D'EUROS SONT PROVISIONNÉS, DONT 50 M€ POUR LES MESURES ENVIRONNEMENTALES ET LES NOUVELLES EXIGENCES.

Afin de répondre notamment aux mesures environnementales, aux prescriptions complémentaires et aux nouvelles exigences imposées par les arrêtés d'autorisations :

- ▶ nouvelles mesures sur l'impact paysager, sur les milieux naturels terrestres et maritimes,
- ▶ démontage d'une partie de la route actuelle,
- ▶ réduction des nuisances routières ;

La Collectivité délibère ce 16 juin en assemblée plénière pour mobiliser l'enveloppe de 250 millions d'euros. Cette enveloppe complémentaire doit ainsi permettre de faire face à des aléas de différentes natures (aléas géotechniques, approvisionnement en matériaux par exemple) et au renforcement des prescriptions environnementales.

RAPPEL SUR L'AVANCEMENT DU CHANTIER

L'opération avance de manière soutenue: échangeur de La Possession livré en 2016, viaduc de la Grande Chaloupe livré mi 2017, avancement des digues à la Grande Chaloupe (600m) et à St Denis (1400m) et travaux du grand viaduc (usines de préfabrication, appuis du 1er viaduc réalisés, trois fléaux du tablier à mai 2017). A ce stade de l'avancement des travaux, il s'avère nécessaire de mettre en place une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 250 M€ pour prendre en compte la surveillance d'un certain nombre de risques et d'aléas sur les travaux et l'augmentation du budget des mesures environnementales qui a dû être réévalué à l'issue des procédures d'autorisation administrative.

A ce titre 200 M€ étaient d'ores et déjà provisionnés dans le budget de l'opération, conformément aux hypothèses budgétaires d'origine qui avaient été exposées par la CRC à l'occasion du contrôle de gestion réalisé en 2014 sur les exercices 2006 et suivants et présenté en assemblée plénière d'avril 2014.

▶ RÉALISATION DES DIGUES

Le montant prévisionnel des travaux se basait sur un approvisionnement en matériaux à partir de carrières locales en roche massive. Il convient de rappeler que la demande de modification du schéma des carrières a été lancée depuis 2013.

Plusieurs projets de carrières avaient été initiés immédiatement à l'issue de 4 années d'études et de procédures. Or, ces projets ont fait l'objet de multiples recours- au caractère souvent dilatoire-, recours qui ont généré des retards pour l'ouverture de ces carrières. En l'état de ces recours, les projets précités n'ont toujours pas pu aboutir.

Dans l'attente, les digues ont été réalisées depuis 2014 à partir de ressources palliatives (andains, épierrage). L'utilisation de cette ressource étant plus onéreuse, ces contrats seront amenés à être renégociés.

▶ RÉALISATION DES VIADUCS

Les principaux aléas et risques identifiés à ce jour portent sur la géologie au droit des appuis et sur certaines quantités en augmentation (volumes de dragage, aciers passifs). Cela conduit les groupements en charge de la construction des viaducs à formuler également des réclamations.

▶ MESURES ENVIRONNEMENTALES

A l'issue des procédures environnementales, des prescriptions complémentaires (nouvelles mesures, rigueur et durée des suivis,...) ont été imposées par arrêtés préfectoraux, génératrices de surcoûts.



Focus :

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La situation de la Région pour 2016

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de La Réunion pour la période 2016-2023 a été adoptée en décembre 2016 et définit les contours de l'autonomie électrique à atteindre d'ici 2030.

LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE PASSE PAR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE. Sur ce point, la problématique des déplacements et transports est primordiale. Parmi les actions de la Région, citons :

- ▶ le lancement des études sur la faisabilité d'un réseau régional de transport guidé entre Sainte-Marie et Saint-Denis,
- ▶ l'appel à projet à destination des organismes publics et privés en partenariat avec l'ADEME et qui fixe 3 axes : les infrastructures, les systèmes de mise en relation et la communication,
- ▶ le déploiement des aires de stationnement et parkings relais sur les grands axes de circulation : 8 sites et 343 places ont ainsi été créés en 2016,
- ▶ le déploiement de voies dédiées aux transports en commun : livraison de la RN1A à Saint-Paul...

LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE PASSE PAR LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES :

- ▶ dispositif éco solidaire : permettre à des foyers défavorisés de s'équiper en chauffe-eau solaire. En 2016, ce sont 550 000€ supplémentaires qui ont été mobilisés. Plus de 590 dossiers ont été instruits.
- ▶ la réhabilitation des logements sociaux : 5 opérations et 261 logements de la SIDR, de la SEDRE et de la SEMADER ont été financés à hauteur de 496 341€ dont une part Région de près de 130 000€.
- ▶ pour lutter contre la précarité énergétique, le dispositif SLIME mené en partenariat avec la SPL Énergies et EDF permet à des foyers réunionnais de bénéficier de conseils et d'équipements dans le but de réaliser des économies. C'est une enveloppe de 1 197K€ qui a été mobilisée en 2016 et 2000 diagnostics réalisés.



ZOOM SUR LES OBJECTIFS PPE

▶ PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
+ 231,7MW

▶ PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE : 37,8 % EN 2016 / 46,3 % EN 2018 / 72,2 % EN 2023

▶ MDE 2016-2023 : -360GWh ÉVITÉS PAR AN EN 2023

LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE PASSE PAR LE DÉVELOPPEMENT DES SOURCES RENOUVELABLES DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE. Citons les aides à l'équipement à travers le dispositif « chèque photovoltaïque », en faveur des particuliers ou agriculteurs qui souhaitent s'équiper d'une centrale avec ou sans stockage. Le montant de cette aide varie entre 3000 et 6000€. En 2016, ce sont 189 installations qui ont été aidées.



FOCUS :
LA SITUATION EN
MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE LA RÉGION
POUR 2016

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES

La Région a lancé en 2016 une étude visant à effectuer un état des lieux du Parc National, une étude confiée au bureau « Elan Développement » à hauteur de 37 215€.

En matière de préservation et de valorisation du patrimoine naturel réunionnais :

- ▶ la restauration de la forêt semi-sèche: dans le cadre du Programme LIFE+ Biodiversité Forêt Sèche financé à hauteur de 300 000€ sur 6 ans. En 2016, ce sont 10 800 plants qui ont été produits à La Montagne,
- ▶ la préservation des cétacés : une subvention de 52 774€ a permis à l'association Globice en 2016 de réaliser le projet CCONCER (Connaissance et CONservatoire des Cétacés de La Réunion),
- ▶ protection des pétrels endémiques contre les prédateurs, un projet porté par l'association AV2M.

Afin de concilier développement économique et préservation de l'environnement :

- ▶ l'entretien et l'embellissement des sites touristiques à travers le dispositif « emplois verts » : en 2016, ce sont 20 M€ qui ont permis de financer 170 chantiers,
- ▶ la sécurisation des sites de baignade et d'activités nautiques financées à hauteur de 300 000€ en 2016 pour l'entretien des filets anti-requins et une enveloppe de 416 666€ pour le dispositif vigies requins renforcé,
- ▶ l'organisation de manifestation sportive dans le respect de l'environnement : le pandathlon organisé chaque année en collaboration avec WWF France. Les dons récoltés permettent de soutenir un projet associatif en faveur de la protection de la nature

En 2016 le SAR a fait l'objet d'une attention particulière afin de préserver des espaces naturels et agricoles face à la croissance des espaces urbains.

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

En 2016, la Région s'est vue attribuer la compétence en matière de planification des déchets sur le territoire et validé le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets non dangereux (PPGDND). 37 M€ FEDER ont été mobilisés dans ce domaine.

En matière d'économie circulaire, la Région a lancé l'élaboration de son Plan Régional de Prévention et de Gestion

des Déchets (PRPGD). La Région a contribué à hauteur de 70 000€ à l'organisation du SICR (Syndicat de l'Importation et du Commerce) du forum des éco-entreprises.

De part la loi NOTRe, la Collectivité a désormais la compétence exclusive pour définir et décider de l'octroi des aides aux petites et moyennes entreprises.

En termes de valorisation des filières locales et de la production locale, en milieu scolaire, la priorité est donnée aux produits frais, à des menus 100 % péi...

Dans le secteur de la pêche, ce sont 298 667€ qui ont été attribués au Comité Régional des Pêches Maritimes et des élevages marins de La Réunion (CRPMEM) . Une aide totale de 91 800€ a été prévue pour la prise en charge des cotisations à la Caisse Locale de Garantie contre le Chômage.

Une politique interne qui relaye les fondements du développement durable :

La Région est désormais productrice d'électricité renouvelable et compte 11 sites de production photovoltaïque (7700MWh). La Collectivité est également propriétaire de la Centrale du Bras des Lianes qui a produit en 2016 1,184 GWh, soit l'alimentation de 325 foyers.

Sur la base du concept de la permaculture, dans le respect de l'environnement, 3 jardins partagés ont été créés sur les sites de la CPOI de Saint-Pierre, de l'antenne Est à Saint-André et de la pyramide. Sur ce dernier site, 25 agents se sont portés volontaires sur un espace dédié de plus de 500m².

Autre fait marquant en 2016, la dématérialisation des documents qui a permis d'économiser un total de 1609 rames de papier, soit 804 500 feuilles de papier.



Focus : CULTURE

Conférence territoriale/Région-Département pour une culture accessible à tous les Réunionnais

ADHÉSION DE LA RÉGION RÉUNION AU CAPITAL SOCIAL DE LA SPL « CULTURE » DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA RÉUNION

Dans le cadre de la cohérence des politiques publiques, la Région Réunion et le Département s'associent pour une SPL « Culture ». Les deux collectivités poursuivent la mutualisation de leurs moyens pour mieux servir les intérêts des Réunionnais et leur permettre d'accéder à des avantages avec plus de facilité des outils et des démarches. Il s'agit de travailler en commun pour une plus grande cohérence sur notre territoire et améliorer le quotidien de la population réunionnaises. Ainsi, à l'instar du guichet jeune déjà lancé dans le volet de l'éducation, le Pass Culture de la Région et le Pass Musée du Département donneront lieu à un ticket unique (Région + Département) pour un accès plus facile et diversifié, notamment aux musées de La Réunion. Par délibération de l'Assemblée plénière du 16 décembre 2016, le conseil départemental de La Réunion approuvé la création d'une société publique locale dénommée SPL « Culture » ayant pour objet la gestion et la valorisation économique et touristique d'établissements culturels, de sites et de tout projet à vocation patrimoniale.

LES MISSIONS DE LA SPL « CULTURE »

La SPL « Culture » assurera la gestion scientifique et culturelle des établissements suivants :

- ▶ musée Léon Dierx, musée de Villèle, museum d'histoire naturelle (musées de France)
- ▶ le Lazaret de la Grande Chaloupe et le musée du Sel (lieux de mémoire)
- ▶ l'Arthotèque ; la Bibliothèque départementale de La Réunion
- ▶ l'Icônothèque historique de l'océan Indien
- ▶ le jardin botanique de La Réunion, la boutique et les espaces de location de l'Antenne de Paris.

La SPL assurera également l'ouverture de ces services à tous les publics (locaux et touristiques) ; la valorisation économique et touristique des services : communication, politique tarifaire, boutiques, circuits touristiques, valorisation des métiers d'art ; la réalisation de projets se rapportant à la conservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de La Réunion.

LE CAPITAL SOCIAL D'ORIGINE DE LA SPL « CULTURE » EST DE 150 000€

(142 500 € Conseil Départemental ; 7 500 € Conseil Régional)

Dans le cadre d'un rapprochement entre La Région Réunion et le Conseil Départemental visant à apporter une plus grande cohérence aux politiques publiques des deux collectivités, la Région Réunion est sollicitée pour entrer dans l'actionnariat de la SPL « Culture » à hauteur de 5 % du capital social. La Région Réunion souscritra 75 actions d'une valeur nominale de 100€. Il sera également question d'une participation croisée des deux collectivités dans le capital de la SPL Réunion des Musées Régionaux, actuellement de 1 150 000€ réparti entre les actionnaires (Région Réunion, commune de Saint -Leu et commune du Tampon).



LA RÉUNION!
Positive!

LES 7
PILIERS
DE NOTRE
RÉUSSITE
RÉUNIONNAISE

PILIER 1

UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS

207 M€ RÉALISÉS EN 2016

► La création d'une
PLATE-FORME NUMÉRIQUE
« **espaceetudiant 974.re** »

qui recense **L'INTÉGRALITÉ DES AIDES RÉGIONALES
ET DÉPARTEMENTALES SUR UN MÊME ESPACE :**

► **5 681 ÉTUDIANTS**
inscrits sur le site ;

► **1 690 DEMANDES**
représentant un montant de **807 248€.**

► La programmation de la
**CONSTRUCTION DE
3 NOUVEAUX LYCÉES :**

► **LYCÉE DE L'AUDIOVISUEL ET DU NUMÉRIQUE (NORD)**

Estimation de l'opération : 37,2 M€
Livraison prévue en Août 2017

► **LYCÉE DU TOURISME (SUD)**

Estimation de l'opération : 60 M€

► **LYCÉE DE LA MER (OUEST)**

Estimation de l'opération : 30 M€

► La **RÉHABILITATION DES LYCÉES :**

► **56 M€**

pour 23 lycées réhabilités en 2016 et
16 lycées en cours d'études ou consultation, mis en chantier
en 2017-2018.



PILIER 2

ENGAGER LA 2^{ÈME} GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS

398 M€ RÉALISÉS EN 2016

► La poursuite de la construction de la
NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL
avec des dépenses réalisées
d'un montant de
762 M€
depuis le début de l'opération.

► Le **PLAN DE RELANCE RÉGIONAL
DES COMMUNES (PRR) :**

2010-2015

› 525 projets ;
2 268 marchés.

› 727 entreprises ;
323 M€ de subventions régionales.

2016-2021 (PRR II)

› 300 M€
consacrés.

► La poursuite des actions volontaristes en matière de
LOGEMENTS SOCIAUX
avec plus de **17 M€** engagés en 2016.



PILIER 3

LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES

44,2 M€ RÉALISÉS EN 2016

- ▶ Promouvoir et développer le **TOURISME** sur l'île :

Bilan fréquentation touristique au 19/05/2017 :

147 000 TOURISTES
depuis le début de l'année.

En 2016 :

› **458 261 TOURISTES**

› Total subventions régionales :
+ 22,6 M€
(dont + 17 M€ Région/ + 5,5 M€ Europe)

› Nombre de projets soutenus : **22**

▶ Lancement du dispositif **SAV entreprises**
VISANT À ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER
LES ENTREPRISES DE L'ÎLE. INAUGURATION EN AVRIL 2017.

▶ Les aides au **FRET**
(compensation des surcoûts de transports)
pour les entreprises travaillant à l'international :

› **50 ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES**
(intrants et extrants).

› Au total, près de **23 M€**
de FEDER programmés en 2016.



PILIER 4

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

10,9 M€ RÉALISÉS EN 2016

► Gestion de la
CRISE REQUINS :

+ 1,3 M€
MANDATÉS EN 2016.

► Soutien à la
RECHERCHE AGRONOMIQUE :

Près de 800 000 €
RÉALISÉS EN 2016.

► Soutien à
l'**AMÉNAGEMENT DES HAUTS :**

+ 82 M€
RÉALISÉS EN 2016.



PILIER 5

NOTRE IDENTITÉ, NOTRE CULTURE, NOT'FIERTÉ

CULTURE : + 18 M€ / SPORT : + 3,5 M€ RÉALISÉS EN 2016

▶ La poursuite des
AIDES AU SECTEUR CULTUREL
(musique, théâtre, danse, arts plastiques, audiovisuel, littérature etc.) :

› Près de 5 M€ ATTRIBUÉS EN 2016

▶ Le fonctionnement du
**CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT RÉGIONAL
(CRR)** :

› + 3 M€ dépensés en 2016 pour les 4 CRR.

▶ L'inauguration de la
MAISON RÉGIONALE DES SPORTS
le 07 novembre 2016.

▶ La création d'un
**INSTITUT RÉGIONAL DE
HAUT NIVEAU DU SPORT**



PILIER 6

PLUS D'ÉGALITÉ DES CHANCES

POUR LES FAMILLES

▶ La poursuite de nos actions en matière de **CONTINUITÉ TERRITORIALE** (lancement sens Métropole -Réunion en septembre 2016) :

En 2016 : Total des dépenses réalisées : **29 M€**

VOLET RÉUNION - MÉTROPOLE

▶ près de **100 000** bons et remboursements

VOLET MÉTROPOLE - RÉUNION

▶ **15 000** bons et remboursements

▶ La reconduction et le lancement du **POP 2** en septembre 2016 intégrant un abonnement Internet pour les familles les plus modestes.

En 2016

▶ **8,5 M€** engagés pour le POP (POP + POP 2 avec accès Internet)

▶ **49** lycées concernés ; **43** entreprises locales partenaires
▶ **61** points de vente

▶ La poursuite de l'accompagnement de l'**ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE** :

En 2016

▶ **1,7 M€** engagés

▶ **752** STAGIAIRES

En 2017

▶ **1,9 M€** ENGAGÉS (soit +12 % par rapport à 2016)

▶ **764** STAGIAIRES

▶ La poursuite des chantiers « **EMPLOIS VERTS** » :

En 2016

▶ **+ 19 M€** payés

▶ **66** associations ; **170** chantiers

Plus de **1 900** CONTRATS :

▶ **1 737** CAE/CUI d'un an

▶ **230** encadrants temps plein et **1,5** encadrant mi-temps

ÉGALITÉ DES CHANCES - PRR :
+ 48 M€
/ MOBILITÉ : + 49 M€
RÉALISÉS EN 2016



PILIER 7

CAP SUR LE MONDE, CAP SUR L'OCÉAN INDIEN

LE LANCEMENT DU PROGRAMME INTERREG V ET LA SIGNATURE DES CONVENTIONS EN 2016 AVEC MAURICE ET LES COMORES

› 63,2 M€

DE FEDER POUR LA PÉRIODE 2014-2020

(Coopération transfrontalière : 41,4 M€

coopération transnationale : 21,8 M€)

› En 2016 :

Mise en œuvre opérationnelle
du programme INTERREG V OI :
90 000 €

Montée en charge des actions soutenues par
le programme INTERREG :
670 909,50 €

› L'inauguration de la
MAISON DE L'EXPORT
en décembre 2016.

